

Axe n° 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Action 1.6

Renforcer et pérenniser la connaissance des plus hautes eaux connues



L'action dans le PAPI

Objectif stratégique : Favoriser et approfondir une meilleure conscience du risque

Orientation stratégique : Favoriser une meilleure conscience du risque

Localisation

Tout le territoire du PAPI

Lien avec la SLGRI

Grand Objectif concerné:

G05: Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation

Thème prioritaire concerné :

Sensibilisation de la population

Objectifs ____

Sensibiliser la population à l'historique du territoire en termes d'inondations.

Entretenir la mémoire et la conscience du risque par la mise en place de repères physiques matérialisant, dans des lieux publics et/ou sur des bâtiments visibles depuis les voies publiques, la hauteur d'eau atteinte par les crues passées.

Description de l'action ____

Dans le cadre du PAPI d'intention Préconil et du contrat de rivière Giscle et fleuves côtiers, les bassins versants du Préconil, de la Giscle et du Bourrian/Bélieu ont été dotés de repères de crue : 6 sur bassin du Préconil et 17 sur les bassins de la Giscle et du Bourrian/Bélieu.

L'action vise à poursuivre la matérialisation des niveaux des plus hautes eaux connues (PHE), sur le reste du territoire y compris sur le bassin de la Garonnette géré par le Syndicat Mixte éponyme (SMG). Ces repères permettent à la population de mieux se rendre compte de l'ampleur d'une crue sur leur territoire et peuvent à terme contribuer à la diminution des comportements inadaptés. Il sera donc étudié l'implantation de nouvelles PHE sur des sites stratégiques en collaboration avec les communes membres de la CCGST. Ces repères matérialiseront aussi bien une inondation par débordement de cours d'eau que par ruissellement ou submersion marine. Afin de déterminer les événements à matérialiser, l'action prévoit :

- Une enquête auprès de la population,
- Une étude bibliographique qui pourra s'appuyer sur les archives de la DDTM du Var, des différentes communes ainsi que du département du Var. Il s'agira alors de retrouver des informations photographiques, textuelles ou chiffrées, afin de comprendre la manière dont s'est déroulée la crue.
- La définition de l'emplacement des repères. Le choix de la localisation sera issu d'une réflexion sur la pertinence des emplacements et de leur portée potentielle en concertation avec les communes.
- La fourniture et la pose des repères de crue.

L'installation de systèmes numériques d'information (QR code) sur les repères de crues sera privilégiée pour améliorer la sensibilisation des jeunes au risque en valorisant le site internet.

La matérialisation se poursuivra par la mise en place des repères et s'achèvera par une campagne de communication à destination de la population. Un bilan sera également dressé à la fin du présent PAPI. Pour chaque repère un plan d'implantation sera fourni avec un relevé topographique.

A l'issue de cette action, les repères de crue intègreront la BDHI (Base de Données Historiques sur les inondations) et la base nationale des repères de crue.



Axe n° 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



Déroulement des opérations

Durée globale : 1 an

Montant estimatif:

17 000 € (dont 15 k€ sur le territoire de la CCGST et 2 k€ sur celui du SMG)

Portage de l'action

Maîtres d'ouvrage : CCGST/SMG

Partenaires techniques : Services de l'Etat, services techniques des communes, SMG

Modalité de mise en œuvre ____

Le pilotage sera coordonné par le chargé de mission PAPI de la CCGST (Action 0.2) pour la mutualisation de l'installation des repères de crues sur les différentes communes avec définition d'un cahier des charges commun, lancement de la consultation en groupement de commandes, suivi et coordination de la prestation.

Les communes seront chargées de l'installation des repères de crue.

Échéancier prévisionnel

Comme des repères de crues ont déjà été installés (Préconil, Garde, Giscle, Môle, Bourrian, Bélieu) et que des repères sont prévus sur la Garonnette en 2019, cette action est à réaliser à la fin du PAPI complet pour prendre en compte uniquement les nouvelles crues.

Plan de financement _____

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Fourniture des repères et panneaux	CCGST	15 000 €	50 %	0 %	Financement	0 %	50 %
TOTAL (€ HT)		10 000 0	7 500 €	-	potentiel	-	7 500 €

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Fourniture des repères et panneaux	SMG	2 000 €	50 %	0 %	Financement	0 %	50 %
TOTAL (€ HT)			1 000 €	-	potentiel	-	1 000 €-

Indicateurs de suivi/réussite _____

- Nombre de nouveaux repères de crues implantés,
- Actualisation de l'inventaire des repères de crue existants.